

Un senior sur cinq en emploi à 62 ans

Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine • n° 132 • Mai 2023



En 2019, un Néo-Aquitain sur trois est âgé de 50 à 74 ans. Parmi ces seniors, deux sur cinq ont un emploi, une proportion qui a fortement augmenté depuis 2008, notamment pour les 50-59 ans. À 62 ans, cette proportion diminue de moitié, et elle s'abaisse à moins de 10 % au-delà de 64 ans. Les seniors néo-aquitains, plus âgés, sont par ailleurs moins souvent en emploi que dans la plupart des régions.

Les employés, ouvriers ou professions intermédiaires quittent plus tôt le marché du travail. Ils deviennent moins nombreux au fur et à mesure que l'âge avance, au profit des cadres et des non-salariés agricoles, commerçants ou entrepreneurs. De même, la part des temps partiels, des CDD et du non-salariat augmente avec l'âge des travailleurs.

La moitié des seniors âgés de 50 à 74 ans se déclarent à la retraite. Comme en France métropolitaine, peu cumulent un emploi et la retraite. Enfin, 11 % des 50-74 ans n'ont ni emploi ni retraite, les femmes étant davantage concernées que les hommes.

Les seniors de Nouvelle-Aquitaine sont moins touchés par la pauvreté : 11,2 % vivent sous le seuil de pauvreté, contre 12,3 % en France métropolitaine.

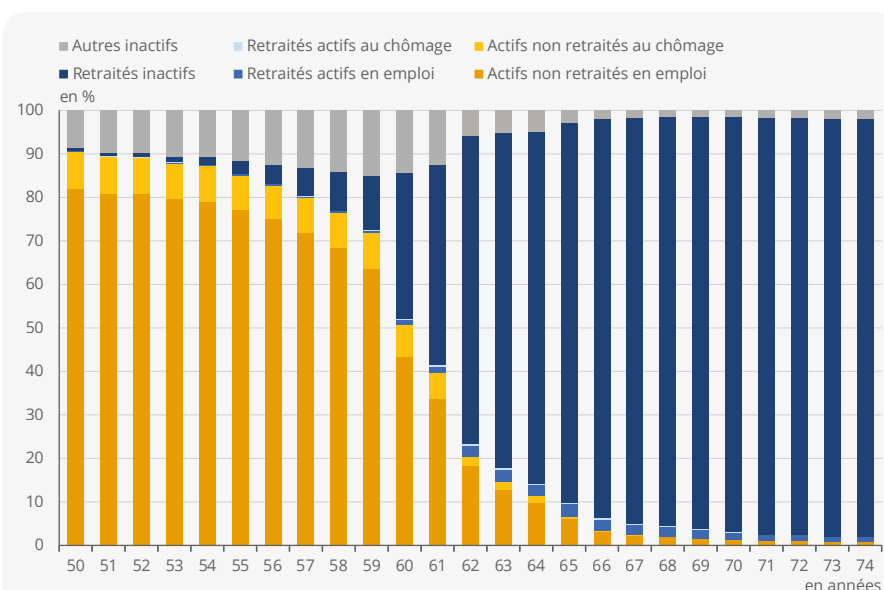
Entre 50 et 74 ans, différentes situations sur le marché du travail peuvent se succéder. D'abord l'emploi pour beaucoup, qui laisse place à la retraite plus ou moins rapidement, en passant parfois par une sortie du marché du travail (inactivité) pour certains ou par la recherche d'emploi pour d'autres ► **figure 1**.

En 2019, 2 millions de personnes âgées de 50 à 74 ans, dénommées « seniors » dans cette étude, vivent en Nouvelle-Aquitaine. C'est la troisième région abritant le plus de seniors, derrière l'Île-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes. Rapportés à la population néo-aquitaine totale, la région est même celle avec la plus forte proportion de seniors, soit un habitant sur trois.

Après 60 ans, chute du taux d'emploi

En Nouvelle-Aquitaine, 39 % des seniors ont un emploi ► **figure 2**. Ce taux d'emploi, stabilisé au niveau des 80 % autour de 50 ans, décroît au fil des âges, lentement d'abord puis de façon brutale autour du soixantième anniversaire. Entre 59 ans et 60 ans, la part des personnes

► 1. Répartition des personnes en fonction de leur activité par âge



Lecture : 82 % des personnes de 50 ans sont des actifs non retraités en emploi.

Champ : personnes de 50 à 74 ans.

Source : Insee, recensement de la population 2019, exploitation complémentaire.

en emploi chute de 20 points et passe de 65 % à 45 %. Puis, seulement 36 % sont en

emploi à 61 ans, et 21 % à 62 ans, âge légal de départ à la retraite en 2019.

Après 64 ans, moins de 10 % des personnes ont un emploi, une situation devenant de plus en plus rare ensuite.

Les seniors néo-aquitains sont moins souvent en emploi que dans la plupart des régions. Ainsi, leur taux d'emploi est inférieur à la moyenne de France métropolitaine, de plus de 2 points sur l'ensemble des âges. En effet, ils sont plus nombreux dans la région aux âges où occuper un emploi devient moins fréquent : 59 % ont entre 60 et 74 ans contre 56 % en France métropolitaine.

Davantage de cadres, artisans, commerçants, chefs d'entreprise et agriculteurs au fil des âges

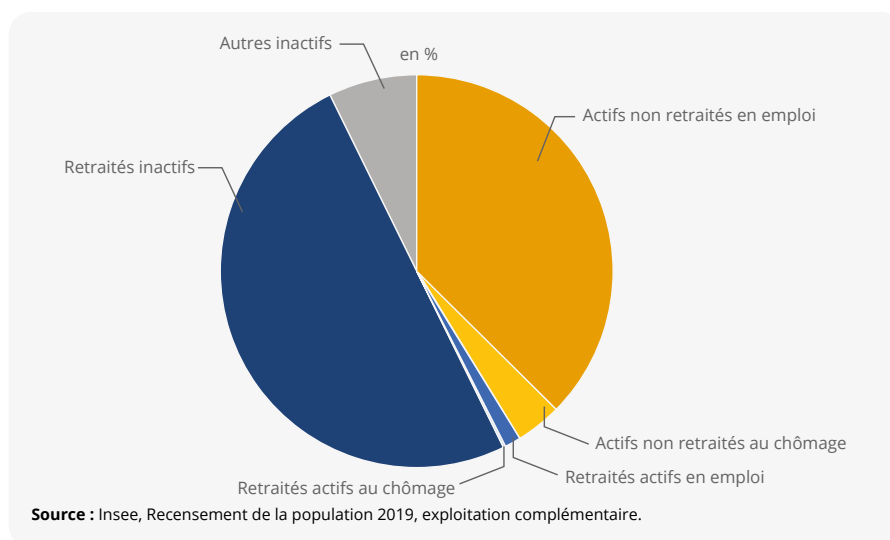
Entre 50 et 59 ans, plus de 620 000 seniors sont en activité. Parmi eux, sept sur dix sont employés, exercent une profession intermédiaire ou sont ouvriers. Les autres sont cadres ou occupent une profession intellectuelle supérieure, sont artisans, commerçants, chefs d'entreprise, ou agriculteurs exploitants. Néanmoins, au fil des âges, ces dernières catégories pèsent davantage parmi les seniors en activité ► **figure 3**. Pour les employés, ouvriers et professions intermédiaires, les départs peuvent s'expliquer par la retraite et notamment des sorties du marché du travail plus précoces pour carrière longue, mais aussi par des licenciements, ou pour des raisons de santé. Pour les professions intellectuelles supérieures, les artisans, commerçants, chefs d'entreprise, ou les agriculteurs exploitants, la poursuite d'une activité professionnelle peut s'expliquer par un début de carrière tardif après des études longues, une reconversion professionnelle, une volonté ou nécessité financières de prolonger sa carrière.

Les non-salariés, dont font partie les nombreux agriculteurs exploitants et artisans, commerçants, chefs d'entreprise de la région, peuvent aussi être confrontés à des difficultés à trouver un reprenneur dans des conditions satisfaisantes ou suffisantes. Ces disparités entre catégories socioprofessionnelles au fil des âges, issues de ces facteurs complexes et entrecroisés, s'observent aussi globalement dans les autres régions.

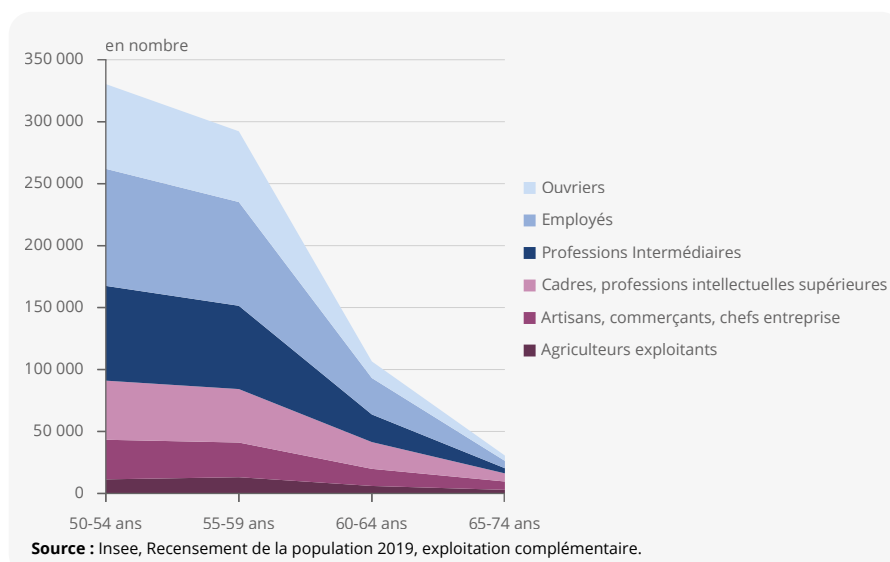
Davantage de temps partiel, de CDD et de non-salariat parmi les travailleurs plus âgés

Les conditions d'emploi diffèrent aussi selon l'âge. Ainsi, les emplois en contrat à durée indéterminée (CDI) deviennent moins fréquents aux âges plus avancés. Ils concernent 76 % des travailleurs

► 2. Répartition des seniors de 50 à 74 ans selon leurs activités



► 3. Répartition des 50-74 ans ayant un emploi, par tranches d'âge et catégorie socioprofessionnelle



avant 60 ans, puis 65 % entre 60 et 64 ans, puis 40 %.

Au contraire, le non-salariat s'accroît, ainsi que, dans une moindre mesure, les emplois en contrat à durée déterminée (CDD). Il en est de même au niveau national, même si les non-salariés sont plus présents en Nouvelle-Aquitaine à tous les âges, en lien avec la surreprésentation des agriculteurs exploitants et celle des artisans, commerçants, chefs d'entreprise dans la région.

Comme au niveau national, le temps partiel est d'autant plus répandu que les travailleurs sont âgés. S'ils ne sont que 16 % à travailler à temps partiel entre 50 et 69 ans, ils sont 28 % entre 60 et 64 ans et plus de la moitié au-delà. Comme dans le reste de la vie active, le temps partiel concerne davantage les employés.

En Nouvelle-Aquitaine, 3 seniors à la retraite sur 100 sont également en emploi

Dans la région, un million de seniors se déclarent à la retraite, soit la moitié des 50-74 ans. La région se classe en troisième position, derrière la Bretagne, les Pays de la Loire et devant la France métropolitaine (46 %).

Comme en France métropolitaine, le cumul d'un emploi et de la retraite concerne peu de seniors : 1,3 % d'entre eux soit 26 000 individus. C'est à 65 ans que le pic est atteint avec 2 400 seniors dans cette situation (3 % des seniors de cet âge).

Les trois quarts de ceux qui cumulent retraite et emploi ont entre 60 et 69 ans. Ils sont davantage agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise, ou cadres et professions intellectuelles

supérieures et sont, pour les trois quarts, à temps partiel.

Par ailleurs, très peu de retraités sont à la recherche d'un emploi : 3 700 personnes, soit 0,2 % des seniors, conjuguent recherche d'un emploi et retraite.

Entre 50 et 74 ans, plus d'une femme sur dix n'a ni emploi ni retraite

Dans la région, 11 % des seniors n'ont ni emploi ni retraite, et sont potentiellement en situation de précarité [D'Isanto, Hananel, Musiedlak, 2018]. Cette situation regroupe 217 000 personnes qui se déclarent au chômage (situation majoritaire jusqu'à 61 ans) ou sans lien avec le marché du travail, dites « inactives ». Leur nombre baisse progressivement : il dépasse 13 000 personnes à chaque âge entre 50 et 61 ans, puis diminue de plus de la moitié à 62 ans, et concerne moins de 2 000 personnes à chaque âge entre 66 et 74 ans.

Les femmes sont plus fréquemment sans emploi ni retraite que les hommes, à tous les âges entre 50 et 74 ans (13 % d'entre elles contre 8 % des hommes). L'écart est particulièrement marqué entre 52 et 61 ans, où elles sont plus de 20 % dans cette situation à chacun de ces âges

► figure 4.

Parmi les seniors, les femmes sont surtout moins en emploi que les hommes (37 % contre 41 %), et plus souvent à la recherche d'un emploi (10 % contre 8,6 % des hommes). En particulier, leur taux d'emploi est inférieur de 6 points à celui des hommes entre 50 et 59 ans, cet écart s'atténuant ensuite.

Par ailleurs, les femmes seniors, bien que plus âgées que les hommes, sont aussi moins à la retraite (49 % contre 51 % d'entre eux). Le point de bascule où les femmes deviennent plus nombreuses à la retraite qu'en emploi survient en moyenne un an plus tard que pour les hommes.

Lorsqu'elles ont un emploi, les femmes seniors sont moins souvent cadres ou professions intellectuelles supérieures que les hommes et davantage sur des postes d'employées, moins rémunérateurs. Ceci s'observe même à l'approche de la retraite, contrairement aux hommes qui sont alors plus souvent cadres qu'employés ou ouvriers. Elles sont également à chaque âge davantage à temps partiel et cumulent moins emploi et retraite que les hommes.

► Encadré - Des seniors moins touchés par la pauvreté mais globalement moins riches qu'en France métropolitaine

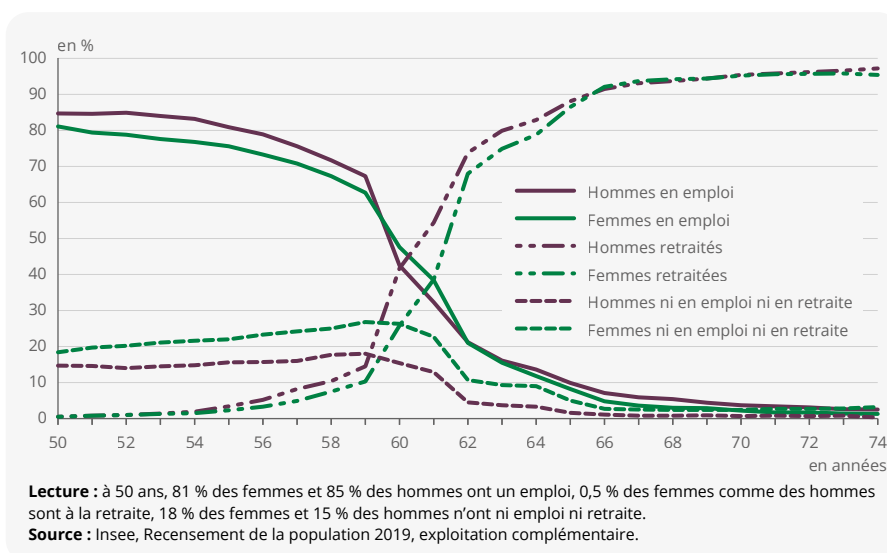
En Nouvelle-Aquitaine, la moitié des seniors ont un **niveau de vie** annuel inférieur à 23 100 euros, soit moins qu'en France métropolitaine (23 500 euros). La Nouvelle-Aquitaine figure alors parmi les six régions où les ménages des seniors ont les revenus médians les plus bas. Parmi les niveaux de vie les plus élevés, l'écart se creuse : les 20 % de ménages de seniors aux niveaux de vie les plus élevés perçoivent 1 600 euros de moins dans la région qu'en France, et 3 000 euros de moins pour les 10 % les plus riches.

Cependant, les seniors sont moins touchés par la **pauvreté** : 11,2 % des ménages vivent sous le seuil de pauvreté en Nouvelle-Aquitaine, contre 12,3 % en France. La région est en milieu de tableau, avec le 7^e taux de pauvreté le plus élevé des 13 régions de France métropolitaine. Par ailleurs, les 10 % de ménages seniors aux niveaux de vie les plus bas perçoivent dans la région 400 euros de plus qu'en France métropolitaine.

Dans toutes les tranches d'âge, les seniors néo-aquitains sont moins pauvres qu'en France métropolitaine, mais conservent aussi des niveaux de vie médians en deçà des valeurs nationales.

Comme au niveau national, dans la région, le niveau de vie médian est le plus faible quand le référent fiscal a entre 50 et 54 ans (22 100 euros en Nouvelle-Aquitaine), et le plus élevé entre 55 et 64 ans (23 700 euros dans la région).

► 4. Répartition des seniors selon leur position sur le marché du travail par âge détaillé et sexe



De 2008 à 2019, le taux d'emploi des seniors a fortement augmenté entre 50 et 59 ans

Qu'ils soient en emploi, à la retraite ou bien sans emploi ni retraite, le nombre de personnes âgées de 50 à 74 ans augmente entre 2008 et 2019 en Nouvelle-Aquitaine (+294 000, soit +18 %). Cette croissance démographique concerne essentiellement les personnes les plus âgées, notamment au-delà de 60 ans (+22 % entre 60 et 64 ans, +40 % entre 65 et 74 ans). Comme en France métropolitaine, ces dernières années, les seniors sont davantage en emploi et de façon marquée (+28 %). Ainsi, entre 2008 et 2019, 168 000 seniors supplémentaires sont des actifs occupés, dont 11 000 cumulent cet emploi avec leur retraite. En 11 ans, le taux d'emploi passe de 67 % à 77 % parmi les 50-59 ans. Aussi, les seniors de 60 à 64 ans sont deux fois plus nombreux à occuper un emploi en 2019 (26 %).

Les retraités sont également plus nombreux (+111 000). Mais leur augmentation est moins forte que celle des 50-74 ans. Ainsi, leur part baisse en 2019, notamment entre 60 et 64 ans : 62 % des seniors de ces âges sont à la retraite en 2019, contre 78 % en 2008.

Dans le même temps, les seniors sans emploi ni retraite sont plus nombreux en Nouvelle-Aquitaine : +7,3 % (+15 000 seniors), soit 2 points de plus qu'en France métropolitaine. Cette hausse se concentre entre 60 et 64 ans (+70 % et +20 000 seniors). Ces seniors se déclarent d'ailleurs davantage au chômage, passant de 7 % à 13 % de la population active de cette tranche d'âge. ●

Claire Decodé, Géraldine Labarthe (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Définitions et Méthodes

Être **senior** dans cette étude signifie avoir entre 50 et 74 ans.

Les termes de **retraités** ou de retraite incluent partout dans cette étude les pré-retraités ou la pré-retraite.

Les revenus mesurés partout dans cette étude sont ceux des ménages dont le référent fiscal est âgé de 50 à 74 ans. Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation (UC) sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs.

Le seuil de **pauvreté** est fixé par convention à 60 % du niveau de vie médian de la population. Le taux de pauvreté se calcule en prenant la population sous le seuil de pauvreté rapporté à l'ensemble de la population étudiée.

► Sources et Champ

La source **Filosofi** est un dispositif combinant plusieurs fichiers fiscaux et sociaux, elle permet d'aborder notamment les niveaux de vie, les inégalités de revenus et le taux de pauvreté. La population concernée se compose de ménages fiscaux, hors collectivités (foyers, hôpitaux, maisons de retraite...) et hors sans-domicile.

Dans cette étude, les comparaisons sont réalisées avec la France métropolitaine uniquement.

► Pour en savoir plus

- **Blanpain N.**, « Les hommes cadres vivent toujours 6 ans de plus que les hommes ouvriers », *Insee Première* n° 1584, février 2016.
- **D'Isanto A., Hananel J., Musiedlak Y.**, « Un tiers des seniors sans emploi ni retraite vivent en dessous du seuil de pauvreté », *Études et Résultats* n° 1079, Drees, septembre 2018.
- **Labarthe G., Monerie G.**, « Une participation des femmes au marché du travail moins inégalitaire qu'en Europe », *Insee Flash Nouvelle-Aquitaine* n° 64, mars 2021.
- **Dubois Y., Koubi M.**, « Report de l'âge de la retraite et taux d'emploi des seniors : le cas de la réforme des retraites de 2010 », *Insee Analyses* n° 30, janvier 2017.

